



# INFIRMIER A DOMICILE (H/F)

Réf : 23-014

Filière médico-sociale | Catégorie A

*Bagnolet est une ville dynamique de 38 000 habitants (surclassée sur la strate 40 000/80 000 habitant Elle est située aux portes de Paris et accessible par le métro (ligne 3 - station Gallieni).*

*Membre de l'EPT Est Ensemble, elle bénéficie d'un fort dynamisme urbain et économique ainsi que du second parc hôtelier francilien. Territoire à forts enjeux urbains et sociaux (projets ANRU notamment), la Ville de Bagnolet mène une politique ambitieuse de modernisation et de restructuration de son administration.*

*La proximité avec les administré.e.s dans une relation réciproquement exigeante constitue une priorité. La Ville s'attache à déployer, dans l'ensemble des politiques publiques qui la concerne, des politiques publiques ambitieuses au service des Bagnoletaises et des Bagnoletais.*

## **Missions**

**Au sein du CCAS de Bagnolet, sous l'autorité du directeur.trice des seniors et du / de la chef de service du SPASAD l'agent aura pour missions .**

A ce titre vous aurez pour missions principales de :

- Participer à l'admission ou non d'un usager et de l'arrêt des interventions en fonction des critères bien définis par le SSID au travers du règlement de fonctionnement, du livret d'accueil ou encore du document de prise en charge et de la prescription médicale (documents issus de la loi 2002-2).
- Assurer les soins infirmiers à domicile y compris les soins de nursing.
- Il.elle est responsable de la bonne tenue du dossier de soins infirmiers et de la qualité des transmissions écrites et orales. En l'absence de la cheffe de service SASAD, il ou elle devra suppléer la cheffe de service (délégation de missions).
- Dans le cadre de la collaboration transversale avec les acteurs, transmission des connaissances techniques, pratiques et partage des expériences professionnelles (rédaction documents, modules de formations).

## **Activités régulières :**

- Avoir une approche globale de la personne soignée, impliquant travail interdisciplinaire et vie d'équipe.
- Utiliser des outils et des supports d'évaluation, concourant à la traçabilité exhaustive des données.
- Assurer l'accueil et la prise en charge de l'usager.
- Participer à l'évaluation des soins, à l'élaboration du protocole et au projet de soins individualisé.
- Etablir les plannings des aides-soignantes en collaboration avec la responsable du SASAD.
- Prévoir le matériel nécessaire et assure une coordination avec les autres intervenants.
- Garantir une démarche qualité des soins effectués en collaboration avec les aides-soignantes.
- Participer à la mise en œuvre de l'évaluation interne.
- Effectuer les soins infirmiers et participer aux soins de confort (toilettes, soins de nursing...).
- Mettre en place la formation Humanitude

### **Activités occasionnelles :**

Plan canicule, grand froid ou pandémies

### **Profil**

- Titulaire du Diplôme d'Etat Infirmier.ère
- Qualités relationnelles et d'écoute
- Professionnalisme
- Sens de l'organisation, autonomie
- Rigueur, ponctualité, capacité d'encadrement d'une équipe

Amplitude Horaires :

- Temps complet
- De 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 ou de 8h à 12h et de 16h30 à 19h30. Du lundi au dimanche
- Travail le week-end et les jours fériés (rémunérations majorée pour les dimanches et jours fériés)
- Lieu : domicile ou établissement non médicalisé pour personnes âgées. Temps institutionnels dans le service pour transmission et réception des informations et consignes. Rédaction des projets de soin.

### **Contraintes particulières :**

- Travail le week-end

Poste à pourvoir par voie de mutation ou par voie contractuelle.

Dans le cadre de sa politique de recrutement, ce poste est ouvert aux travailleurs handicapés.

### **Avantages**

La ville de Bagnolet est dotée d'une Direction des Ressources Humaines investie en matière d'accueil et d'accompagnement de ses nouveaux agents.e.s. Les rémunérations et avantages sociaux accordés sont les suivants :

- ☞ rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE + CIA) ;
- ☞ N.B.I : (uniquement les titulaires)
- ☞ C.T.I : complément de traitement indiciaire
- ☞ Nombre de congés annuel 25 + 14 ARTT
- ☞ participation de l'employeur aux mutuelles labellisées ;
- ☞ remboursement à 75 % des frais de transport ou versement d'un forfait mobilité durable ;
- ☞ adhésion au CASC (Comité d'Actions Sociales et Culturelles dès 6 mois d'ancienneté) ou CNAS ;

### **Candidater**

Merci d'envoyer CV + lettre de motivation en rappelant la référence de l'offre, à l'adresse :

✉ [service.recrutement@ville-bagnolet.fr](mailto:service.recrutement@ville-bagnolet.fr) avant le **20/08/2024**